

Démarches pour faire un stage à la mairie de Toulouse

Ce dossier présente les **démarches à effectuer** pour faire un stage à la mairie de Toulouse ou au sein de la collectivité *Toulouse Métropole*.

SOMMAIRE

1. **Démarche pour effectuer un Stage** / toulouse.fr, rubrique recrutement, 2 p. fév. 2015
<http://www.toulouse.fr/web/la-mairie/recrutement/stages>
2. **Demande de stage : démarches à suivre** /toulouse.fr, 1 p. aout 2012
3. **Guide pratique pour les stagiaires** / Mairie de Toulouse, 9 p.
4. **Référents au sein des directions** / Mairie de Toulouse / Toulouse Métropole, [2014]

A CONSULTER



www.toulouse.fr/web/la-mairie/recrutement
Site de la Mairie de Toulouse, rubrique recrutement

Retrouvez tous les **renseignements utiles sur l'Intranet** de l'Université, rubrique déroulement des études puis Stages :

Imprimez votre **convention de stage sur votre ENT** rubrique Gérer

En savoir + sur les stages : Consulter le dossier : **Stage à UT1 : mode d'emploi** / SUIO-IP Ut1
ou poser vos questions :

Gestion des stages à l'Université Toulouse 1 :

Bureau des stages

conventions-de-stages@ut-capitole.fr

Arsenal - 3ème étage

Bureau AR379 OU AR381

lundi au jeudi 10h -12h et 13h30 - 16h30

FERME le mercredi après-midi

et le vendredi toute la journée

SUIO-IP

Anciennes Facultés

2 rue du Doyen Gabriel Marty

31042 TOULOUSE Cedex 9

Tél. : 05.61.63.37.28

Fax : 05.61.63.37.00

Courriel : ut1suio@ut-capitole.fr

Lundi au jeudi : 9h30 – 17h

Vendredi : 9h30 -14h

Service des stages de l'Institut d'Administration des Entreprises :

Service des stages

stages@iae-toulouse.fr

05 61 63 56 32

Bureau **AF 13**

Après avoir consulté ce dossier, merci de le remettre dans son tiroir d'origine

SUIO-IP Université Toulouse 1 Capitole – ET – Dernière mise à jour : mars 2015

Tout stage fait l'objet d'une convention obligatoire entre l'organisme d'accueil, l'université et l'étudiant.

Réalisé à titre obligatoire, le stage donne lieu à une restitution définie par l'organisation du diplôme.

Réalisé à titre obligatoire ou optionnel, **le stage peut être valorisé grâce à la plateforme numérique Portefeuille d'expériences et de compétences**, outil de valorisation de ses compétences et de construction de son projet professionnel.

Le **module vie professionnelle** a été mis en œuvre en Licence de droit afin de faciliter l'insertion professionnelle des étudiants. Pour être pris en compte dans ce module, le stage doit durer au minimum **deux semaines**.

Des **ateliers** sont organisés par le SUIO-IP pour vous accompagner dans vos démarches.